



Communiqué de presse

Jeudi 19 décembre 2013,

4^{ème} édition des Trophées Chêne Vert Trois « pépites » marseillaises récompensées

Pour sa quatrième édition, les Trophées Chêne Vert, organisés par le Crédit Agricole Alpes Provence, en partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables PACAC, la Jeune Chambre Economique de Marseille et Initiative Marseille Métropole, ont récompensé trois jeunes entreprises du bassin marseillais. Trois « pépites » qui se sont illustrées en matière de performance économique, d'innovation ou encore d'emploi.

Ce mercredi 18 décembre, devant plus de 150 invités réunis dans le Salon d'honneur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, la banque coopérative régionale et ses partenaires ont mis à l'honneur trois jeunes entreprises ayant franchi le cap des trois ans d'existence et se distinguant dans trois catégories retenues :

- **l'emploi** à travers l'évolution du nombre d'embauches réalisées et des perspectives de recrutements à moyen terme ;
- **la performance économique** au regard du prévisionnel et des résultats effectifs sur les trois années d'existence ;
- **l'innovation** au sens technologique, originalité du concept ou pertinence du positionnement.

Parmi une trentaine de TPE et PME marseillaises présélectionnées, le jury, composé d'experts de la création d'entreprise, a décerné les Trophées Chêne Vert 2013 à :

EOLIA (Prix de l'emploi) : Entreprise spécialisée dans la maîtrise de la qualité de l'air en milieu fermé. Elle propose une solution innovante en matière de maintenance et d'hygiénisation des installations aérauliques notamment pour les zones protégées dans le secteur hospitalier ou industriel. La société, certifiée ISO 9001, a été créée en septembre 2009 par Johan PREAU, jeune dirigeant de 27 ans. Située à La Ciotat, EOLIA, comptait 3 salariés à sa création. Aujourd'hui 11 emplois ont été créés et deux CDI sont en cours de recrutement. Son chiffre d'affaires 2013 avoisine les 1,5 million d'euros. L'objectif à horizon 3 ans est d'atteindre les 2 millions d'euros. EOLIA est accréditée par le COFRAC pour les essais répondant au programme 9 « Caractérisation de salles propres et environnements maîtrisés apparentés ». Pour en savoir plus : www.eolia-air.com

LE BARON PERCHE (Prix de la performance) : Bistrot perché sur les hauteurs du 7^{ème} arrondissement de Marseille créé par Wulfran DULFAY (33 ans) et son épouse, Chiara PANCOTTI. Depuis son ouverture en juin 2010, ce restaurant atypique ne désemplit pas. Son charmant patio avec ses volets colorés et son olivier lui donne un côté très méditerranéen, parfait pour le déjeuner ou un apéro dînatoire. Avec des influences italiennes et provençales, la cuisine est savoureuse et les plats changent toutes les semaines. Le Baron Perché a rapidement dépassé ses prévisions de chiffre d'affaires avec 307K€ en 2012, attirant toujours plus de clients par sa singularité et la qualité de son assiette. Un pari ambitieux récompensé par le trophée de la performance.

CORAL BIOME (Prix de l'innovation) est une société créée en mars 2011 par Frédéric GAULT et Yvan PEREZ, un aquaculteur et un biologiste marin, avec pour vocation la culture d'invertébrés marins (coraux d'aquaculture) pour différents domaines d'application tels que la commercialisation pour le marché de l'ornement ou de l'aquariophilie. CORAL BIOME collabore également avec des laboratoires de recherche dans le but de mettre au point certaines thérapies. Des molécules issues des coraux pourraient être utilisées notamment dans le cadre du traitement des cancers du cerveau. Une transposition est à l'étude dans le domaine de la cosmétique. Pour en savoir plus : www.coralbiome.com/fr